

Littoral Vivant

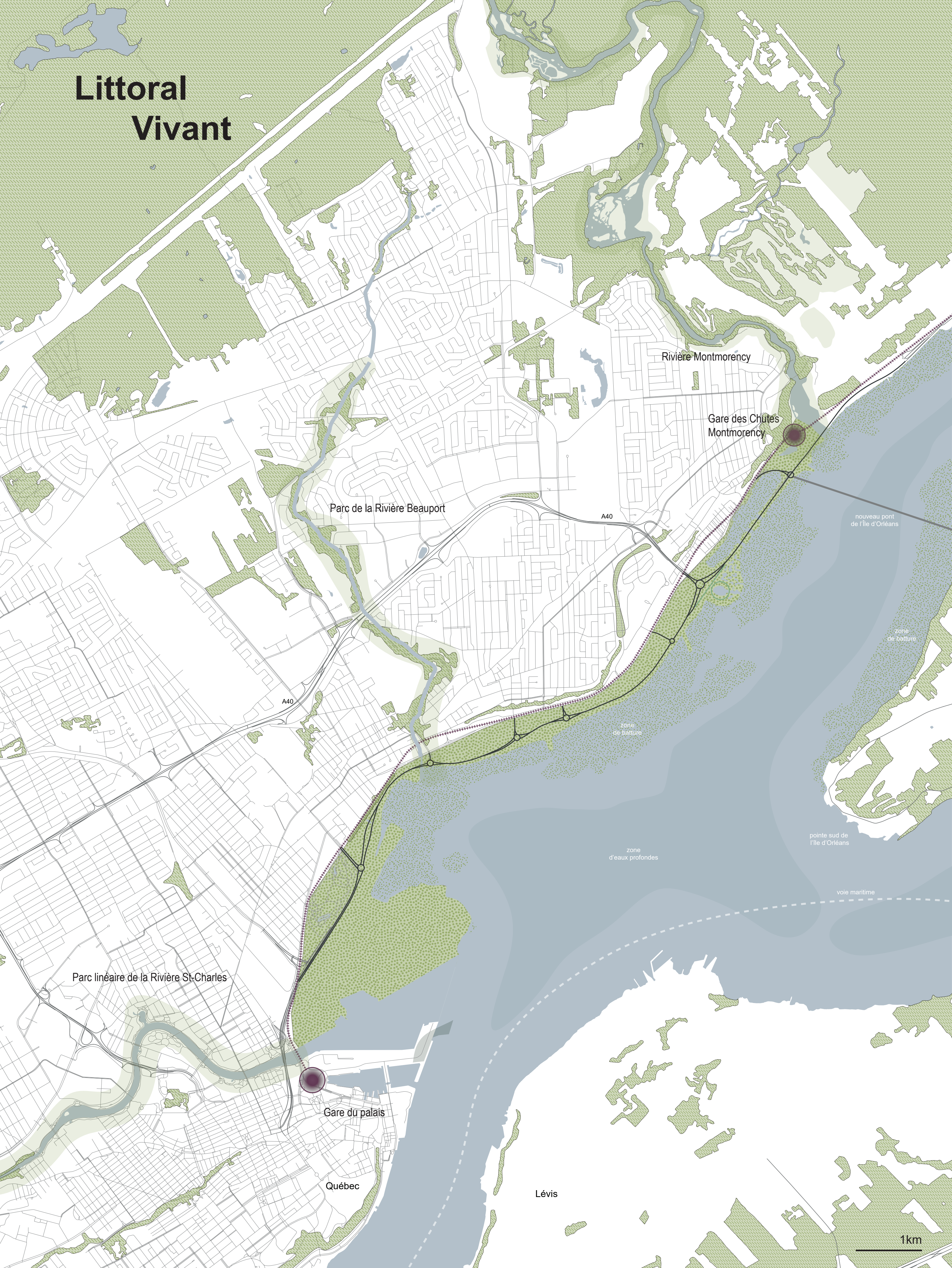
Les catégories modernistes du naturel et de l'artificiel deviennent des outils de moins en moins utiles pour comprendre notre relation à l'environnement. L'hybridité profonde du paysage actuel, où les traces des processus humains s'entremêlent de façon toujours plus inextricable à la nature, nous force à envisager le territoire sous des angles autres que celui de la nostalgie. Bien qu'il ne fasse aucun doute que le remblai autoroutier qui a effacé en 1976 les battures originales du fleuve fût une catastrophe écologique, tenter de ramener une lecture "originaliste" du territoire de Beauport en recréant le paysage perdu serait en quelque sorte refaire la même erreur mais à l'envers. La quête bucolique d'une nature idéalisée relève d'une nostalgie qui effacerait toute l'histoire récente du site.

Pourtant, accepter qu'en cette époque anthropocène, l'humain a transformé le paysage de façon irrémédiable, ne signifie pas pour autant abandonner cette lutte pour retrouver un équilibre plus juste entre humains et non-humains. Jusqu'ici, les artefacts produits par l'industrialisation et l'urbanisation se sont souvent imposés brutalement à l'environnement. Peut-on trouver aujourd'hui, dans les zones de friction entre la ville et la nature, une hybridité plus productive, une rencontre plus profonde où les artefacts humains d'hier et ceux à venir s'installent dans une relation symbiotique avec le vivant?

Alors que le projet de la promenade Samuel-de-Champlain à l'ouest de Québec propose un paysage entièrement mis au service de l'humain, le projet Littoral Est explore comment on peut intensifier la biodiversité sans avoir recours à l'image d'une nature vierge et intouchée. Le projet embrasse toutes les couches historiques du paysage, y compris celles qui ont le plus contribué à la déconnexion entre humains et non-humains. Ce réinvestissement des artefacts de la culture moderne par une nature luxuriante devient l'image de cette nouvelle alliance du vivant. Loin de la typologie du parc urbain où la nature est entièrement domestiquée, le littoral se transforme en une interface où la ville jouxte directement des poches de nature libre et foisonnante.

Dès ses premiers balbutiements, la pensée écologique a démontré que la résilience des systèmes naturels vient principalement de leur interconnexion et leur interdépendance. En utilisant le littoral et les trois rivières qui s'y déversent, on peut reconnecter certains réservoirs de biodiversité isolés par l'urbanisation et le morcellement. Le littoral, qui auparavant mettait exclusivement l'accent sur la mobilité humaine, devient également un axe de mobilité important du vivant non-humain. Une série d'interventions paysagères travaillent à la création de lisières entre différents biomes, des zones toujours riches en biodiversité.

Ce projet de réaménagement du littoral s'engage dans ces temps incertains avec une hypothèse : l'architecture, l'architecture de paysage et l'aménagement des territoires doivent veiller à ce que la nature s'exprime à nouveau. Ce projet est l'opportunité de recréer les liens écologiques entre les écosystèmes marins et terrestres ainsi que recréer les liens socioécologiques entre les citoyens et la diversité biologique du littoral.



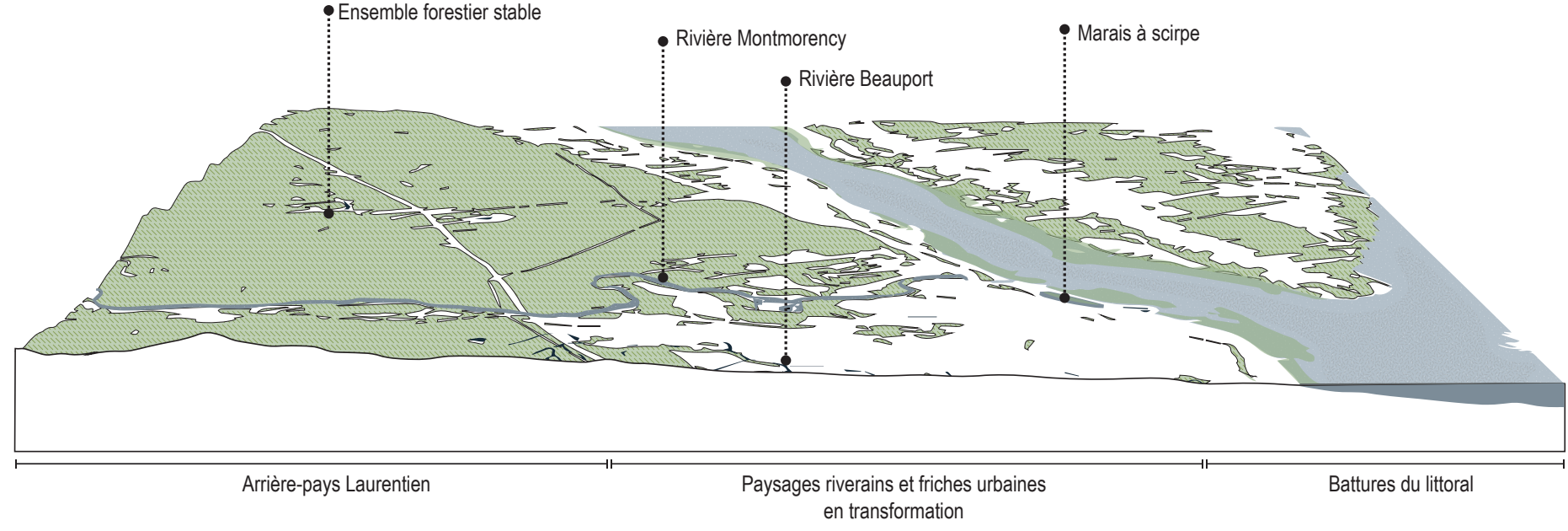
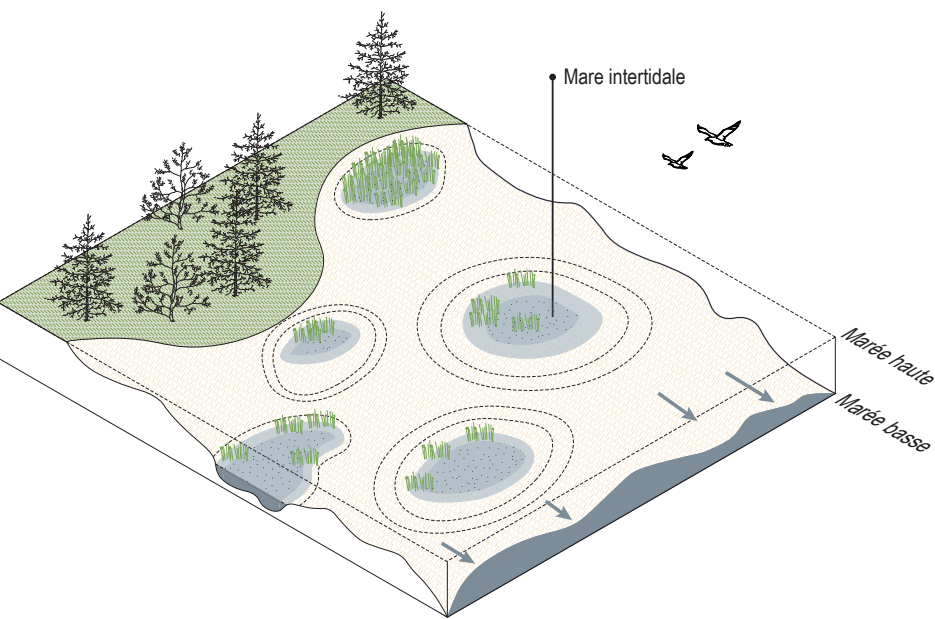
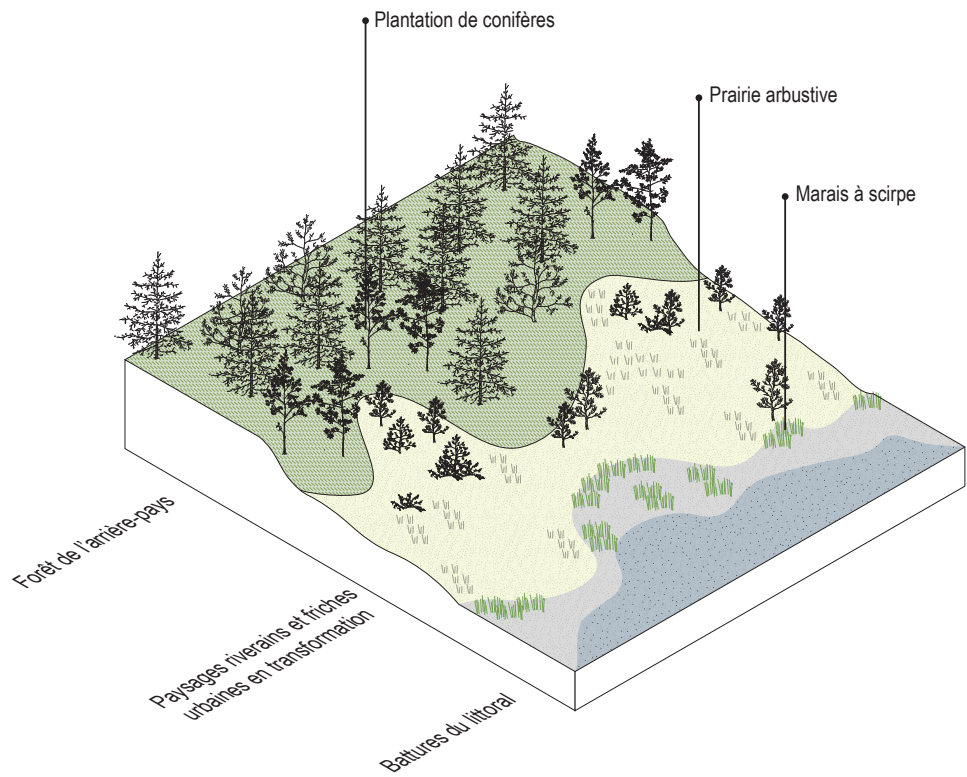
Littoral Vivant

Interconnectivité

Dès ses premiers balbutiements, la pensée écologique a démontré que la résilience des systèmes naturels vient principalement de leur interconnexion. En utilisant le littoral et les trois rivières qui s'y déversent, on peut reconnecter certains réservoirs de biodiversité isolés par l'urbanisation. Le littoral, qui auparavant mettait exclusivement l'accent sur la mobilité humaine, devient également un axe de mobilité important du vivant non-humain.

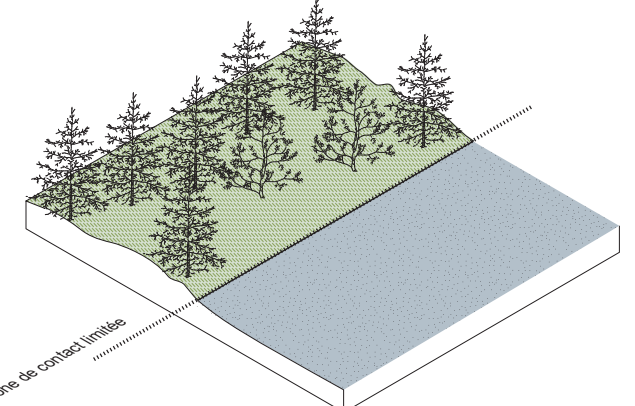
Éco-région ▶

Le littoral fait dos à l'arrière pays laurentien, composé de grands ensembles forestiers, de montagnes et de vallées. Ces paysages sont caractérisés par des forêts où se côtoient conifères et bouleaux jaunes. Entre cet écosystème forestier et le littoral se trouve un paysage urbain en développement où on s'entremêle des activités humaines, des friches en transformations et des milieux naturels linéaires entourant les trois rivières qui se déversent dans le fleuve.



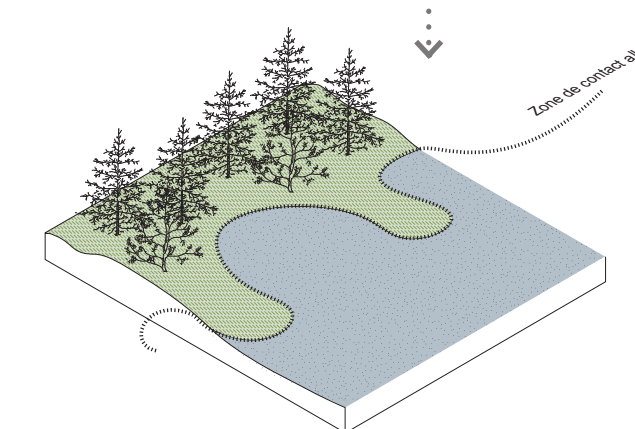
Successions végétales

La succession végétale décrit le processus de transformation des milieux naturels après des perturbations, créant une biodiversité variée. Le projet de réaménagement du littoral vise à recréer ces étapes en s'inspirant de la succession des écosystèmes de la région.



Les lisières écologiques ▶

Les lisières sont des zones de transition entre différents milieux naturels, riches en biodiversité. Le projet de réaménagement vise à multiplier ces lisières le long du littoral pour créer un paysage complexe et diversifié, répondant aux besoins de la faune et offrant une expérience immersive aux humains.

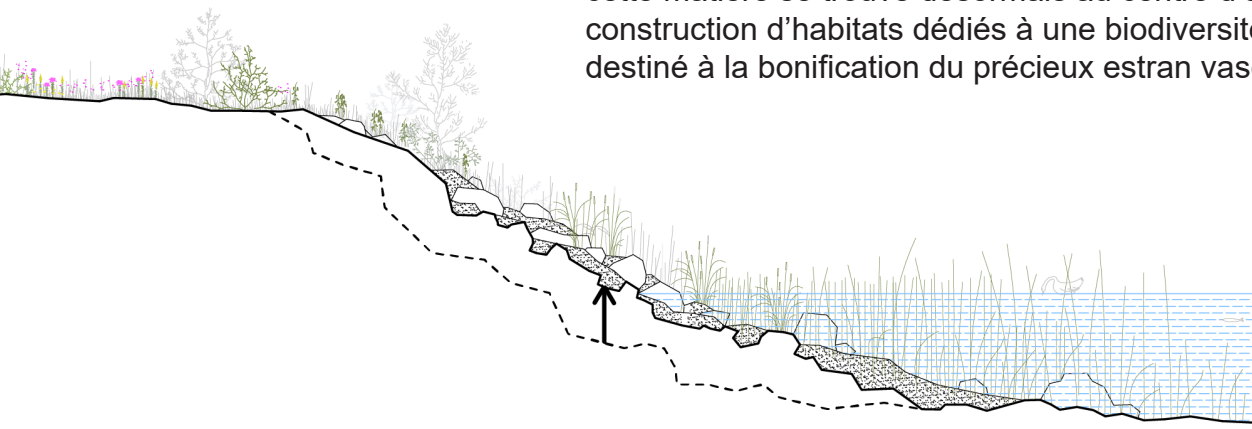


Les marées

Les marées créent des habitats côtiers variés. L'aménagement favorise ce paysage en mouvement en déconstruisant le littoral minéral, permettant aux végétaux de suivre le rythme de la mer. Les plantes colonisent les berges et les marais au printemps, tandis que les plantes halophytes reprennent leur place après les grandes marées, influençant ainsi la répartition des espèces qui habitent cet écosystème dynamique.

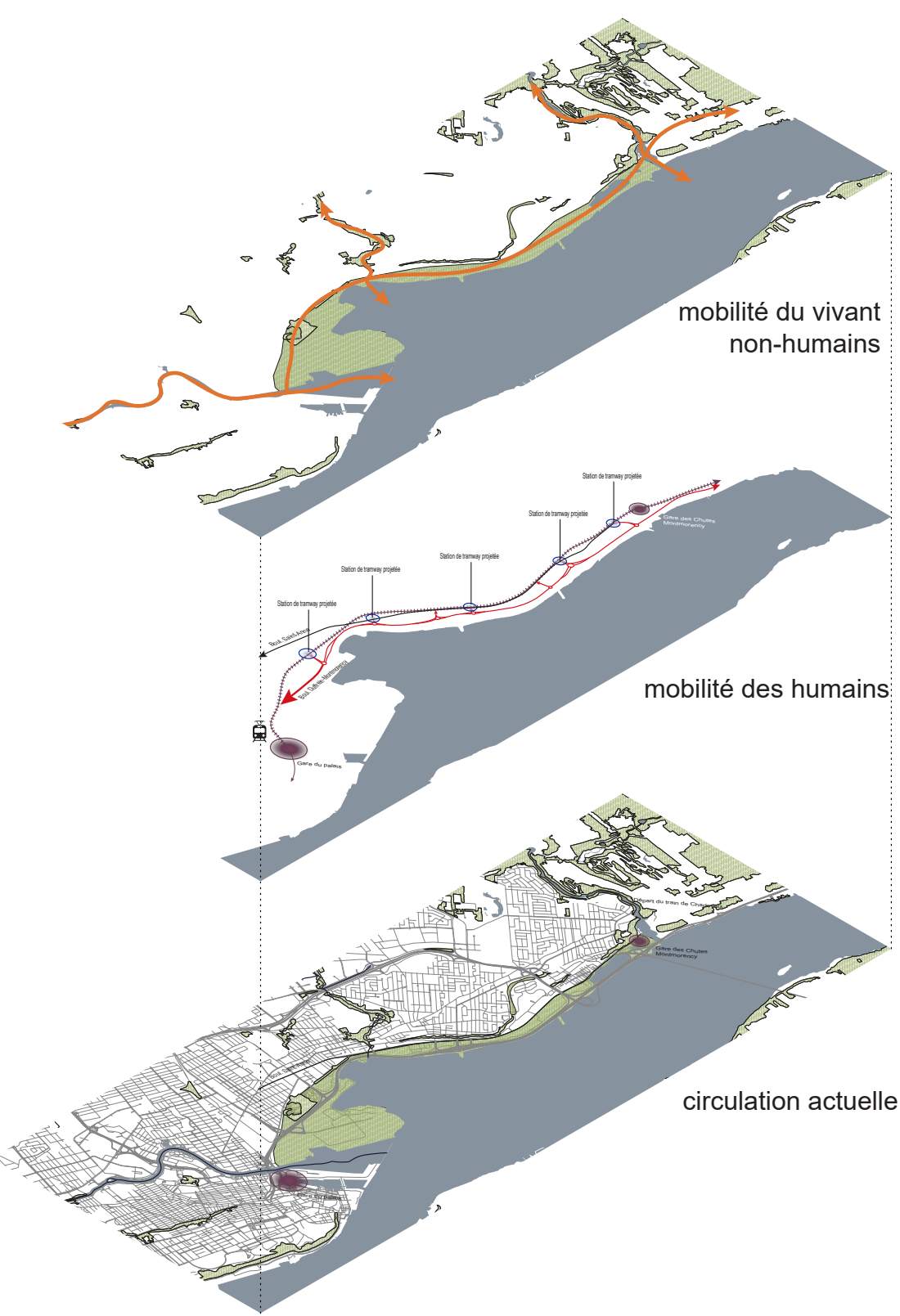
Dragage du Saint-Laurent

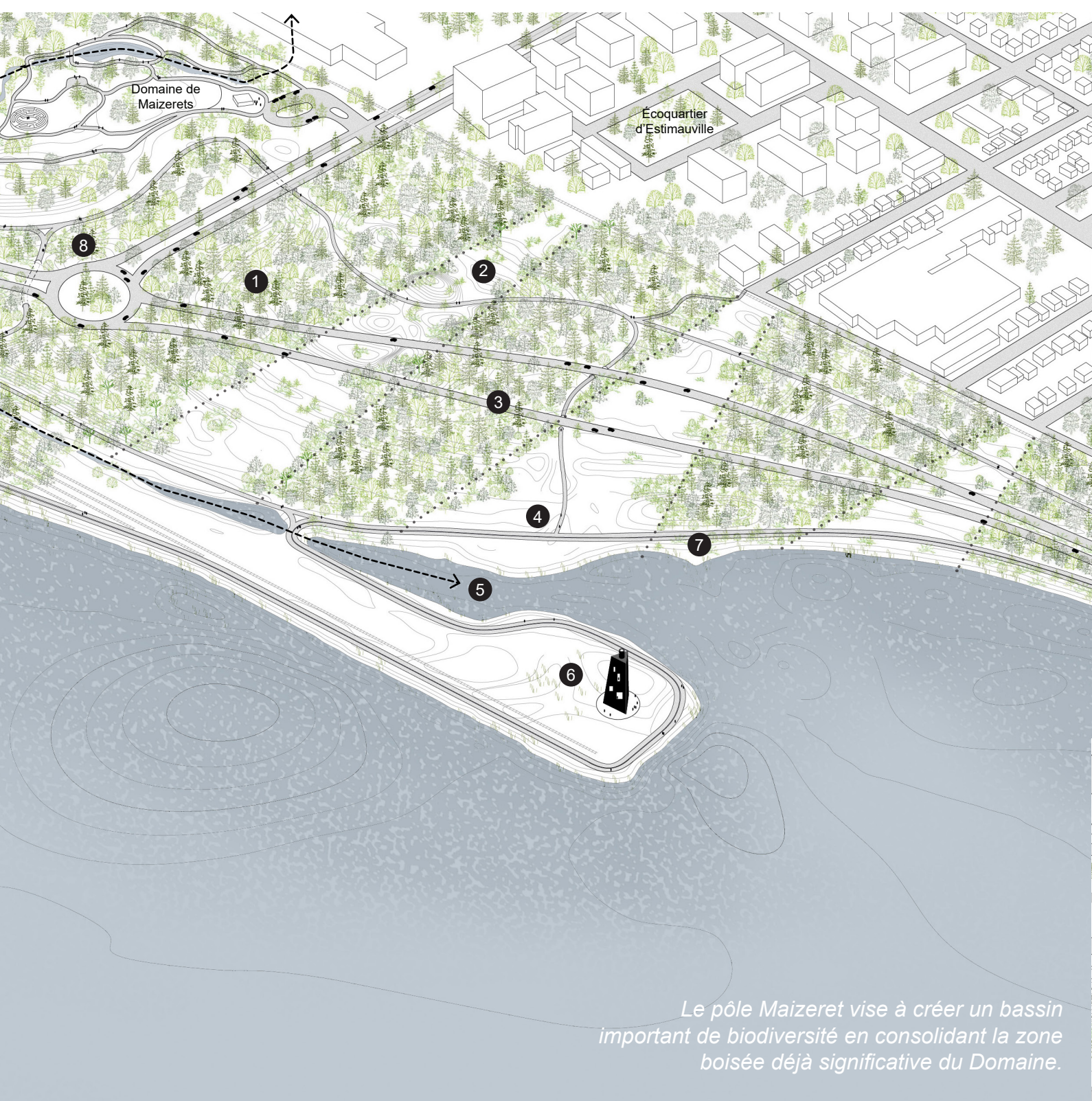
Les sédiments dragués pour le maintien de la voie maritime du Saint-Laurent perturbent les écosystèmes fluviaux en changeant notamment la vélocité des courants. En s'inspirant des travaux du groupe de recherche *Design with dredge*, qui propose de revaloriser les sédiments de dragage au profit de la création d'habitats naturels, cette matière se trouve désormais au centre d'une stratégie visant la construction d'habitats dédiés à une biodiversité riche et complexe et destiné à la bonification du précieux estran vaseux du littoral.



Mobilité ▶

Tenant compte de la mobilité de tous les usagers du site, la proposition s'articule autour de trois grands gestes. L'autoroute Dufferin-Montmorency surdimensionnée fait désormais place à un *parkway* proposant une expérience renouvelée de la mobilité automobile. La réduction et la transformation de l'emprise autoroutière permet à une partie du projet de se déployer en lieu et place d'une infrastructure maintenant vétuste. Dans le même esprit d'adapter le site aux mobilités du 21e siècle, l'offre en transport en commun structurant est bonifiée via le prolongement du projet de tramway sur l'emprise ferroviaire existante, connectant ainsi le nouveau pont de l'île d'Orléans au centre-ville de Québec. Finalement, les milieux naturels s'étant réintroduits sur le littoral à travers le projet offrent désormais un corridor de transit privilégié pour la biodiversité, connectant le site aux autres milieux naturels qui l'entourent.

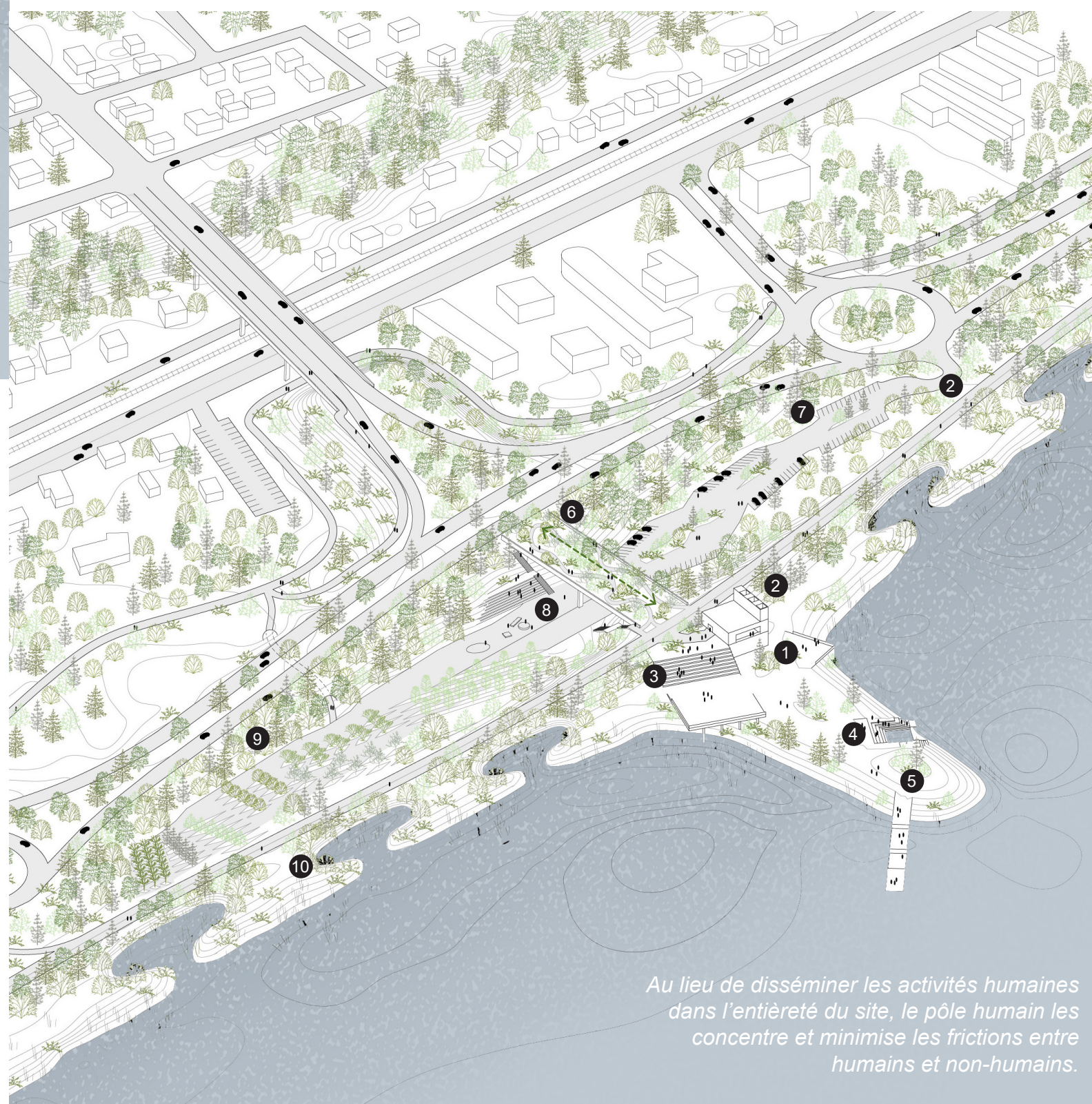




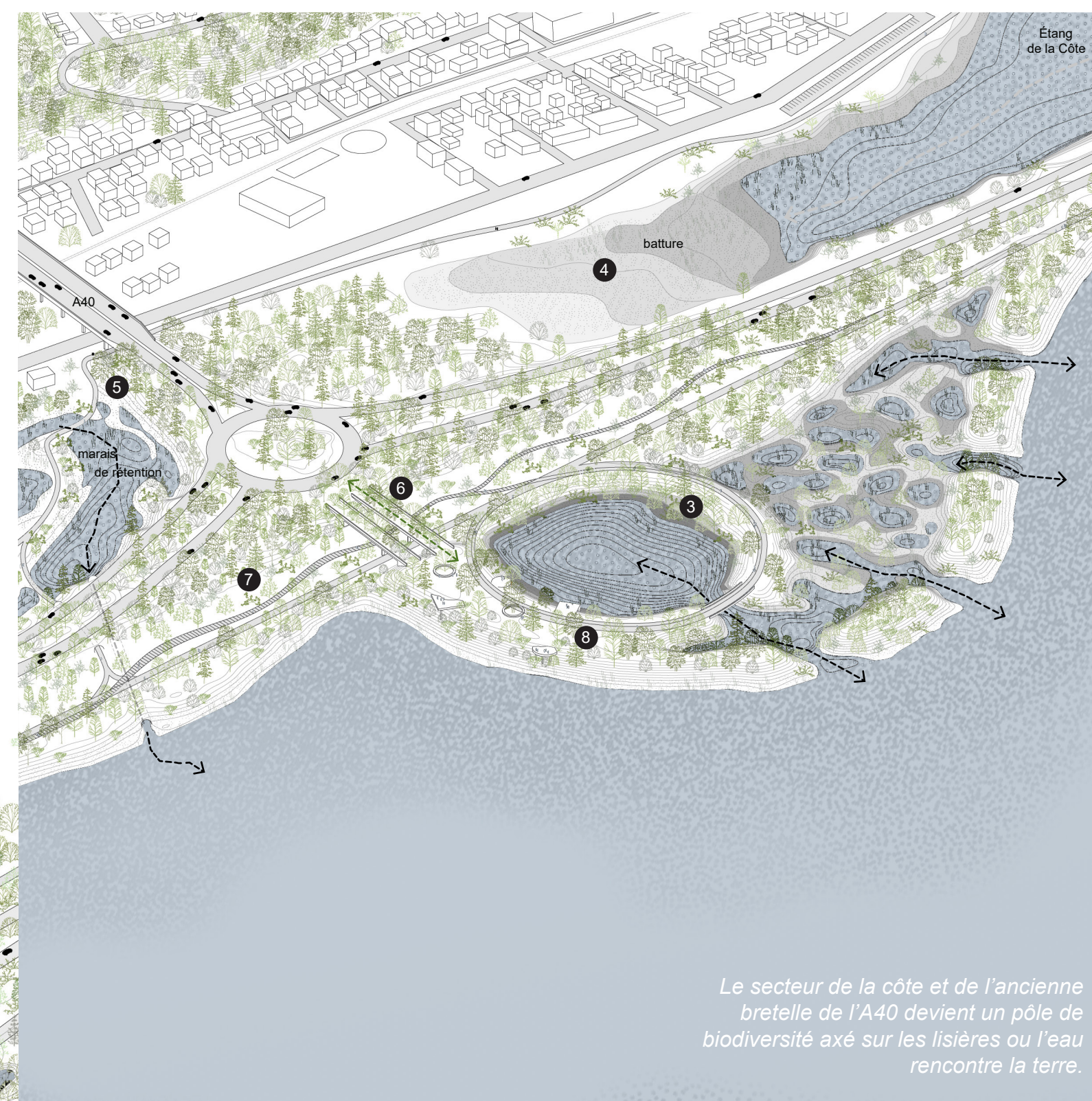
Le pôle Maizeret vise à créer un bassin important de biodiversité en consolidant la zone boisée déjà significative du Domaine.

B - Pôle humain

1 - La pointe du Boulevard des Chutes regroupe une variété de services qui agissent en synergie les uns avec les autres **2** - Un petit pavillon regroupe à la fois un centre d'interprétation de la biodiversité et des services au public tel que café, point d'eau, toilettes, etc. **3** - Le gradin et l'esplanade peuvent servir à la détente et à la contemplation de la vue vers Québec mais aussi à de petits spectacles et concerts en plein-air. **4** - Une excavation ponctuelle de la pointe permet un accès à l'eau et la baignade en toute sécurité **5** - Une jetée permet d'accoster sur la pointe en kayak, planche à voile et autres petites embarcations **6** - L'ancien viaduc est conservé comme un vestige du passé moderniste. Il est planté de végétation et représente cette nouvelle symbiose entre les artefacts humains et le vivant non-humain. **7** - Le pavage de l'ancienne autoroute est conservé et transformé en stationnement, un usage naturel pour ce vestige. **8** - La surface pavée près du viaduc devient un skatepark, une activité éminemment urbaine. **9** - La portion Ouest de la route est transformée en jardin hybride. Des opérations de découpage de la surface brouillent les frontières entre l'artificiel et la nature. **10** - L'enrochement, plus large dans ce secteur, est travaillé localement pour créer des pochettes de paysage, offrant des oasis naturels qui capturent l'eau des marées et une variété d'écosystèmes.



Au lieu de disséminer les activités humaines dans l'entiereté du site, le pôle humain les concentre et minimise les frictions entre humains et non-humains.



Le secteur de la côte et de l'ancienne bretelle de l'A40 devient un pôle de biodiversité axé sur les lisières où l'eau rencontre la terre.

C - Pôle des marais

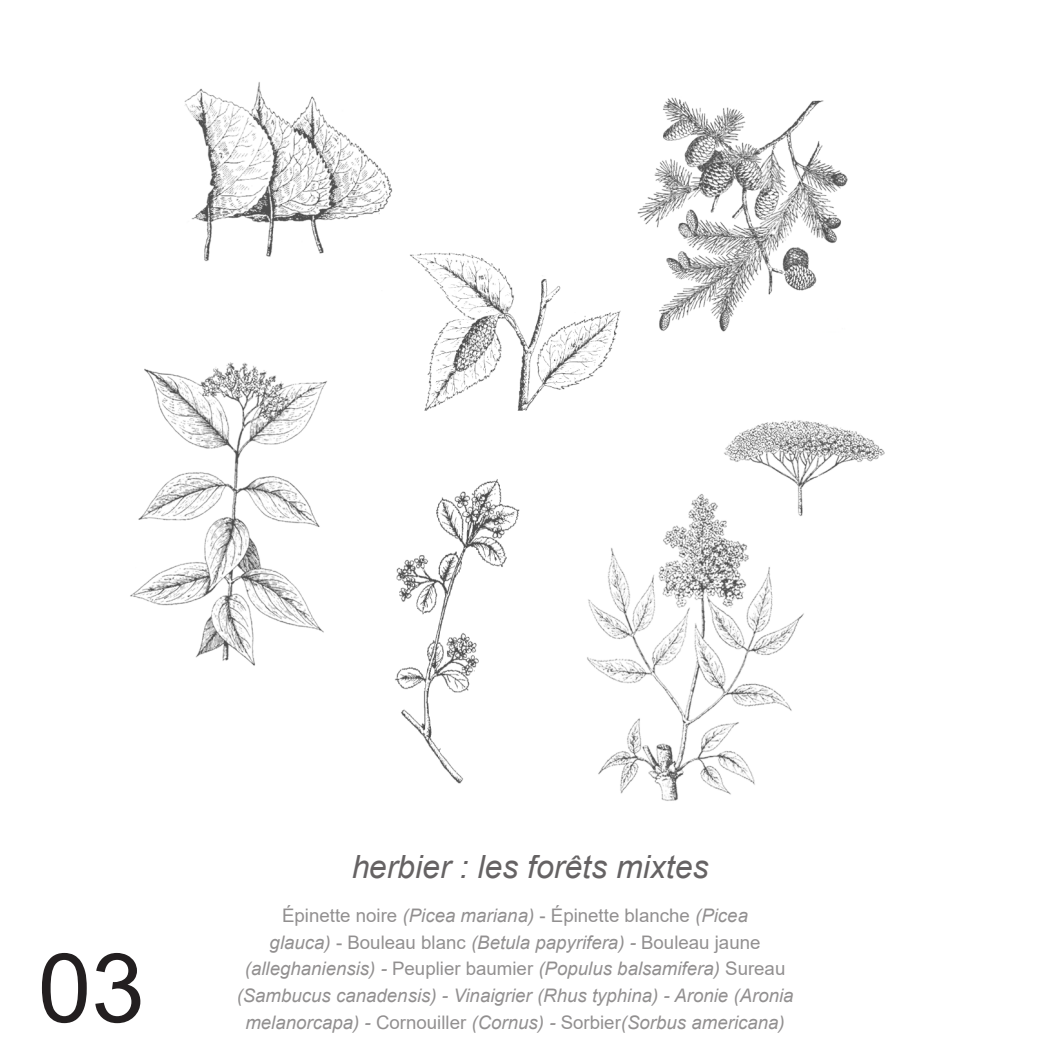
1 - La protection créée par l'enrochement de l'ancienne bretelle est conservée mais cette limite s'ouvre en plusieurs points pour laisser entrer l'eau du fleuve dans le paysage. **2** - Les sédiments provenant du travail de la berge de l'Étang de la Côte sont utilisés pour créer une zone d'intensification des lisières eau/terre. **3** - La trace de l'ancienne bretelle d'accès est conservée pour créer une promenade piétonne dans le secteur des marais. **4** - Le profil historique de la batture - une longue pente douce envahie par la marée - est recréé perpendiculairement à son sens original dans l'Étang de la Côte. **5** - L'eau de ruissellement est acheminée vers les marais filtrants avant de s'écouler vers le fleuve. **6** - L'ancien viaduc est également conservé et planté à la mesure de sa capacité portante. **7** - La cuve créée par les talus autoroutiers devient une vallée traversée par un sentier de promenade piétonne. **8** - Une halte sauvage s'installe au point le plus haut de l'ancienne sortie de l'autoroute, offrant aux flâneurs diverses vues sur le fleuve et les marais inondables environnants.



Les interventions dans ce secteur visent à rendre la digue créée par l'autoroute perméable aux effets des marées et à transformer l'Étang de la Côte en une batture inondable semblable au profil historique du fleuve dans ce secteur.



un nouvel axe
de mobilité
du vivant

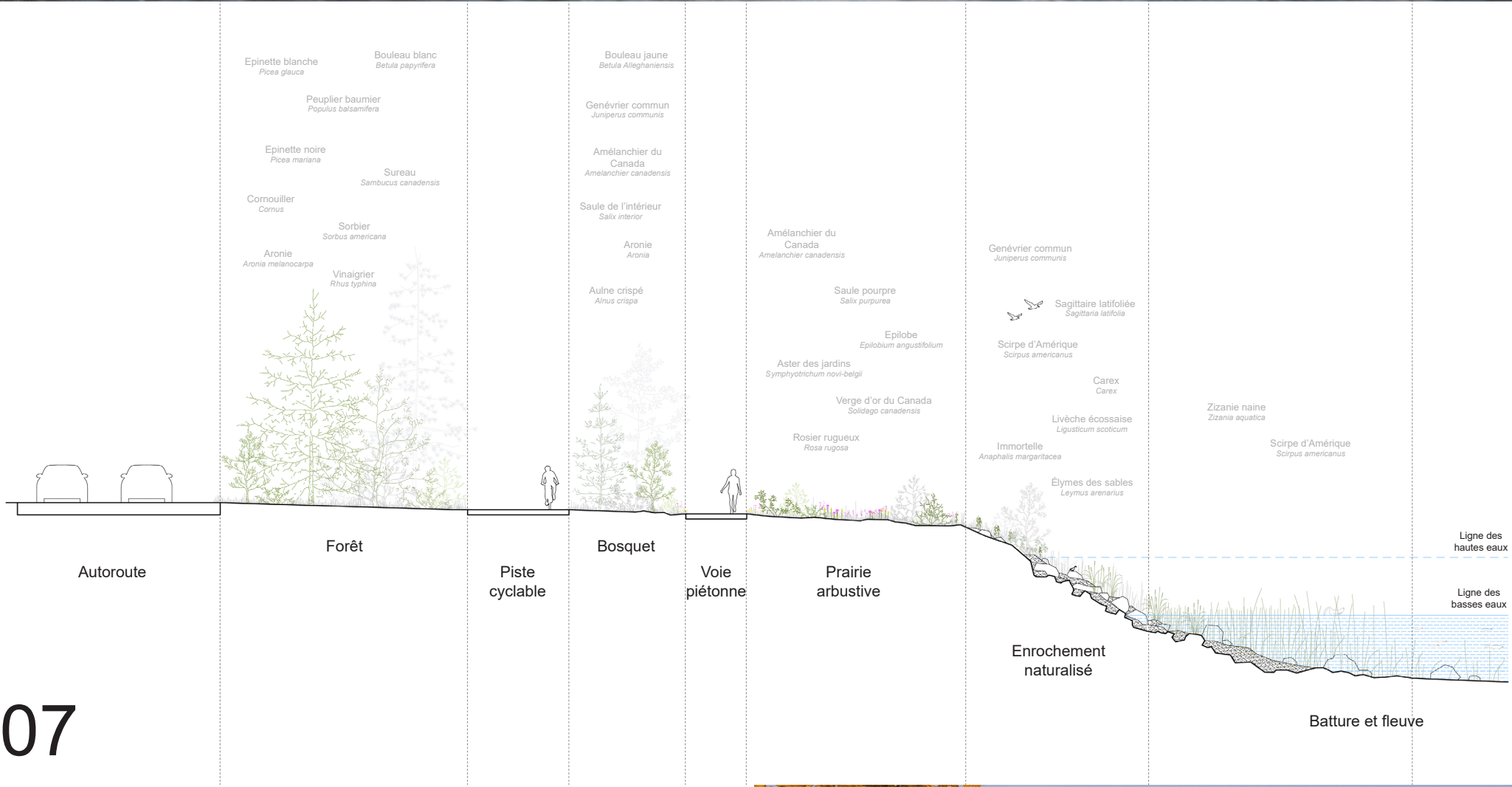


naturel / artificiel,
hybridité productive



herbier : les bosquets arbustifs

Bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*) - Amélanchier du Canada (*Amelanchier canadensis*) - Vinaigrier (*Rhus typhina*) - Sorbier (*Sorbus americana*) - Aulne crispé (*Alnus crispata*)

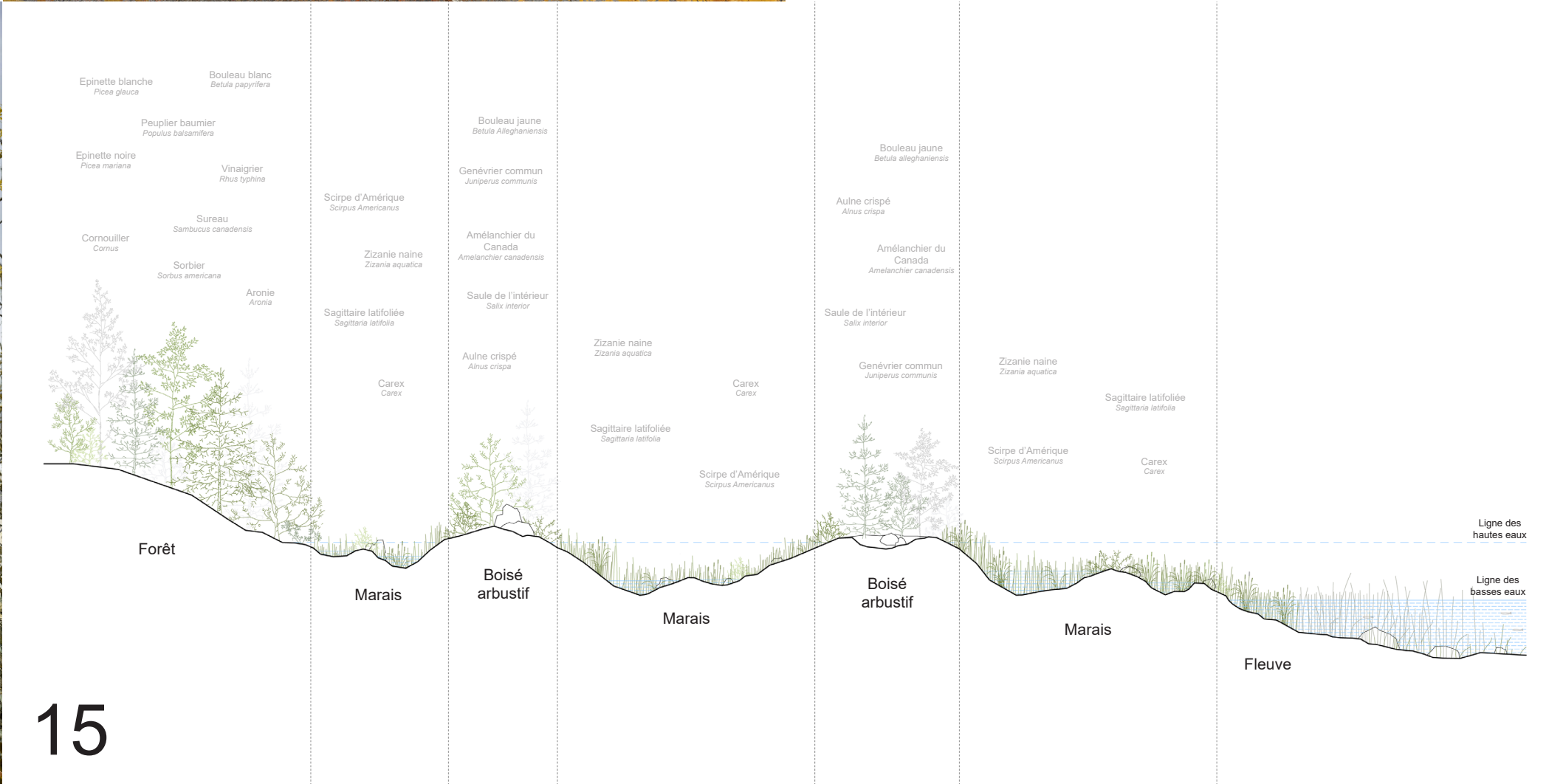


herbier : les prairies fleuries

Sauze de l'intérieur (*Salix interior*) - Epilobe à feuilles étroites (*Epilobium angustifolium*) - Elymes des sables (*Leymus arenarius*) - Aster des jardins (*Symphyotrichum novi-belgii*) - Verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*) - Immortelle (*Anaphalis margaritacea*) - Livèche écossaise (*Ligusticum scoticum*) - Fétuque rouge (*Festuca rubra*) - Rosier rugueux (*Rosa rugosa*)



interconnexion,
interdépendance,
une alliance
du vivant



herbier : les marais salins

Scirpe d'Amérique (*Scirpus americanus*) - Zizanie naine (*Zizanie aquatica*) - Sagittaire à large feuille (*Sagittaria latifolia*) - Carex variés (*Carex*)







